



Higher School of
Agronomy of Mostaganem
Martyr Mohamed el
Amdjed Ben Abdelmalek



المدرسة العليا للفلاحة
بمستغانم
الشهيد محمد الامجد بن عبد المالك

مستغانم في 29-04-2023

PROCES VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DE L'ECOLE N° 03/ 24-25 du 29/04/2025

En l'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf Mai à 13h 30', s'est tenue à l'École Supérieure d'Agronomie de Mostaganem une réunion extraordinaire du Conseil Scientifique de l'École (CSE), présidée par Monsieur Ammar TIAIBA, président du conseil scientifique de l'école.

Etaient présents

Dr. TIAIBA Ammar
Pr. BELHAOUARI Benkhedda
Dr. GOURINE Mohamed
Dr. DJELMOUDI Younes
Dr. BECHELAGHEM Nadia
Dr. LITIM Miloud
Pr. GHOMARI Samia
Dr. CHERAIT Asma
Dr. BERBER Amel
Dr. FELLOUS Samir
Dr. OULD KADDOUR Souad
Mme. GALFOUT Amina
Dr. BENDJEBARA Salima
Pr. BOUZOUINA Mohammed
Pr. BELKACEMI Louiza
Pr. SAHRAOUI Rahima
Dr. KHATEM Rachid (Invité)

Etaient absents

Dr. MEHDEB Djamila
Dr. BESSAHA Hassiba
Dr. ZAIDI Hachemi
Dr. MAHIOUT Djamel

Ordre du jour

- 1- Traitement et validation des candidatures au stage et séjour scientifique à l'étranger ;
- 2- Validation des inscriptions des doctorants 2024-2025 ;
- 3- Divers.

Ouverture de la séance

Le Président a souhaité la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil Scientifique de l'École et a présenté les points inscrits à l'ordre du jour suscité.

1- Traitement et validation des candidatures au stage et séjour scientifique à l'étranger

Le président du CSE a donné un aperçu sur la procédure suivie dans le traitement de ce dossier en mettant l'accent sur l'arrêté ministériel N° 255 du 25/04/2024 relatif aux modalités d'évaluation et de classement des demandes de mobilité de courte durée à l'étranger et la correspondance N° 415 du 10/04/2025 émanant du secrétariat général du mesrs et expliquant les modalités d'application de l'arrêté ministériel suscite. La parole est ensuite donnée au DAPG de l'école qui a exposé, en remplacement du directeur adjoint chargé des systèmes d'information et de communication et des relations extérieures. Il a à son tour rappelé les critères de sélection et d'admissibilité au programme de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger. Puis, il a présenté les conclusions de la réunion de la commission d'évaluation et de classement des demandes de mobilité de courte durée et de perfectionnement à l'étranger, établi le 21/04/2025.

- Mobilité de perfectionnement (Doctorants) = 01 demande ;
- Manifestation scientifique à l'étranger = 00 demande ;
- Séjour scientifique de haut niveau à l'étranger (Pr., MCA et MCB) = 29 demandes ;
- Mobilité de perfectionnement (ATS) = 01 demande.



Il a été rappelé également que les résultats de l'ensemble des catégories de mobilité à l'étranger ont été communiqués par voie d'affichage à l'ensemble de la communauté de l'école, un délai de recours a été ouvert. Au terme de ce délai, la commission de traitement des dossiers a reçu un recours jugé fondé.

Concernant les séjours scientifiques du haut niveau à l'étranger et suivant les moyens financiers disponibles, des durées allant de 07 à 10 jours, probablement 08 jours chacun, seront accordées.

S'agissant des stages de perfectionnement, la durée demandée par le doctorant sera accordée toute en restant dans les limites fixées par la réglementation.

Pour ce qui est de la billetterie, un plafond de 50.000ddz est a priori fixé et il sera également discuté par le conseil de direction de l'école en tenant compte les moyens financiers alloués.

Clôturent ce point, les membres du CSE ont délégué le président du CSE à répondre au nom du conseil aux éventuelles demandes de changement de destination et qui ne seront accordées que pour celles passant de la zone 01 à la zone 02. Le président du CSE a annoncé en sa qualité de directeur de l'établissement, que si les moyens financiers le permettaient, une deuxième session de demande de mobilité à l'étranger sera ouverte.

Au terme des discussions, les membre du CSE ont émis un avis favorable à l'unanimité quant aux résultats répertoriés dans les tableaux ci-après.

Mobilité de perfectionnement

Nom prénom	Destination	Observation
BENSOULA Sara	Turquie	Doctorante

Séjour scientifique de haut niveau

Nom prénom	Destination	Observation
BERRIGHI Nabila	Italie	//
LABDAOUI Zine Eldine	Espagne	//
BELKACEMI Louiza	Turquie	//
CHADLI Aicha	Italie	//
BELABES Mohamed	Espagne	//
LAMINE Smail	Espagne	//
CHEMOURI Somia	Espagne	//

BOUTERFA-Asma	France	//
CHERAIT Asma	Espagne	//
NEGGAZ Nour Elhouda	Turquie	//
KHATEM Rachid	Espagne	//
BEHELAGHEM Nadia	France	//
BERROAGUIA Karim	Espagne	//
GORINE Mohamed	Turquie	//
BERBER Amel	France	//
HOUARI Fatima Zohra	Émirats arabes unis	//
MEBARKI Mohammed Nadhir	Italie	//
BOUZID Khadidja	France	//
FELOUS Samir	France	//
LIAZID Hidaya	France	//
DJLMOUDI Younes	Tunisie	//
HACINI Mohammed el Mahdi	Turquie	//
KHELOUFI Souad	France	//
GHALEM Amina	Espagne	//
NAGGAR Oum Eldjilali	Espagne	//
MEHDEB Djamila	Italie	//
ZAIDI Hachemi	Espagne	//
BELHAOUARI Benkhedda	Iran	//
TIAIBA Ammar	Allemagne	//

2- Validation des inscriptions des doctorants 2024-2025

Traitant ce point, la parole a été donnée au Directeur adjoint de la post-graduation qui a tracé l'historique du concours de doctorat organisé à l'ESA de Mostaganem le 15/02/2025 dont l'intitulé est « Amélioration des productions végétales et agriculture durable ». Les résultats du concours qui ont été alors validés par le Comité Scientifique du Département 2^{ème} cycle ont été prononcés de nouveau devant les membres du CSE. En suite le président du Conseil de la Formation Doctorale a pris la parole pour énoncer les sujets des thèses.

Après discussions et interventions à propos des sujets des thèses, les membres du conseil ont émis un avis favorable quant à l'inscription pour l'année universitaire 2024-2025 des trois nouveaux doctorants dont les noms sont :

1. M^{elle} BOUTALBI Nour Elhouda
2. M^{elle} DJELLIL Hadjar
3. M^{elle} AOUNALLAH Wafaa



3- Divers.

Dans le point divers, le conseil a discuté l'opération de la révision des programmes de formation dispensés à l'école. A cet effet, le Président du CSE a donné la parole au Dr. KHATEM Rachid, responsable de domaine pour présenter les conclusions des ateliers locaux consacrés à la révision des programmes pédagogiques pour les deux cycles et les diverses spécialités. Conformément aux orientations du ministère, ces programmes ont été actualisés avec l'intégration de l'intelligence artificielle, de la programmation et de l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, les deux équipes en charge de deux spécialités « Gestion et aménagement des forêts » et « Sol et environnement » ont suggéré la modification des intitulés des parcours des deux formations, proposant désormais « Foresterie » et « Sol, eau et environnement ». Ces ajustements ont été intégrés dans les fiches d'organisation semestrielles.

Au terme du débat, les membres de CSE ont approuvé les conclusions présentées par le responsable du domaine.

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, le président du CSE a réitéré encore ses remerciements à l'ensemble des membres et la séance est levée à 16h00', le même jour, du même mois de la même année.

Le Président du Conseil Scientifique

